

Déclaration commune des organisations syndicales

L'emploi des jeunes doit être une priorité nationale et européenne

La crise que traverse actuellement l'Europe frappe particulièrement les jeunes. Selon Eurostat, 23,3 % des jeunes Européens sont au chômage, près de la moitié des jeunes en emploi occupent des emplois précaires. En 2012, 42 % des jeunes en Europe étaient en contrat à durée déterminée (4 fois plus que leurs aînés), 32 % en temps partiel (2 fois plus que leurs aînés) et 12 % considérés comme pauvres. 14 millions des jeunes de 15 à 29 ans sont sans emploi ni formation et hors système scolaire, souvent sans aucune protection sociale. Cette précarité, notamment le temps partiel, touche particulièrement les jeunes femmes. Beaucoup de ceux qui ont des difficultés pour bénéficier d'un emploi stable et correct le payent longtemps dans la suite de leur vie professionnelle.

La dégradation rapide de la situation des jeunes est le résultat des politiques d'austérité menées partout en Europe dont beaucoup de travailleurs font les frais. Ceci explique la défiance des jeunes vis-à-vis de la construction européenne. Il est indispensable de changer de cap, notamment par l'abandon des politiques d'austérité, et de renouer avec une Europe synonyme de progrès social. C'est le sens du « Contrat social pour l'Europe » et du plan de relance européen porté par la CES. Ce plan de relance doit prévoir un investissement de 2 % du PIB européen par an pour relancer la croissance et favoriser la création d'emplois durables et de qualité, notamment pour les jeunes.

Pour les jeunes, la priorité est l'accès à l'emploi. C'est pourquoi, des politiques actives du marché du travail s'imposent pour garantir la création d'emplois de qualité et prévenir tout risque d'exclusion sociale et de discrimination des jeunes. Les partenaires sociaux doivent être associés à la définition de ces politiques.

La Confédération européenne des Syndicats a revendiqué une Garantie pour la Jeunesse. L'Union européenne y a répondu en partie en décidant en juin 2013 de la mise en place d'une Garantie pour la Jeunesse qui s'adresse aux moins de 25 ans dans les régions de l'Europe les plus touchées par le chômage des jeunes. Cette garantie prévoit l'accès à un emploi ou à une formation dans les 4 mois qui suivent la sortie du système de formation ou la fin d'un contrat de travail. L'Union européenne a

annoncé la mobilisation de 6 milliards d'euros sur 2 ans dans ce cadre. Nous considérons ce premier pas positif pour les jeunes concernés mais très insuffisant au regard de l'ampleur du problème. L'OIT chiffre à 21 milliards par an la somme nécessaire pour mettre en place la Garantie pour la Jeunesse dans la zone Euro. Il serait bien plus coûteux de ne pas investir dans l'emploi des jeunes, ce qu'affirme également Eurofound qui chiffre le coût de l'inaction à 153 milliards d'euros.

Une formation adaptée et qualifiante, par la voie scolaire ou par l'alternance, est le meilleur rempart contre le chômage des jeunes. Il est fondamental d'assurer un accès à une éducation de qualité ouverte à tous. Il s'agit également d'encadrer et de réglementer au niveau européen les stages, et d'adopter une charte de qualité pour l'apprentissage et l'alternance en Europe, en y associant les partenaires sociaux.

Nous refusons que les normes sociales soient revues à la baisse avec des formes atypiques de contrat de travail ou de rémunération particulières aux jeunes. La mobilité des jeunes en Europe ne peut résulter des contraintes de leur pays d'origine. Le développement économique de chaque pays de l'Union européenne doit permettre de répondre aux besoins d'emploi des jeunes.

Nous voulons qu'un socle social européen permette de réduire les concurrences sociales entre Etats et leurs conséquences en termes d'inégalités, de pauvreté et de précarité. Ce socle social doit inclure la mise en place de salaires minimums dans les pays européens, la fin des inégalités entre les femmes et les hommes et l'encadrement de la mobilité des travailleurs privilégiant une Europe de la Solidarité à une Europe de la concurrence.

Une Europe qui propose un avenir à sa jeunesse implique une volonté forte des politiques et des moyens financiers à la hauteur du défi. Les jeunes ne peuvent pas se contenter d'effets d'annonce. Nous appelons les Chefs d'Etat et de gouvernement européens, et en particulier les gouvernements français et allemand, à ouvrir un autre horizon à la jeunesse européenne dans une Europe de progrès économique et social.

Le 12 novembre 2013

